



Projet pédagogique du service jeunesse de Cesson-Sévigné Saison 2011 - 2012

SOMMAIRE

Préambule.....	p.2
I. LES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES.....	p.3
1.1 Rappel du projet éducatif	
1.2 Les objectifs pédagogiques : fondamentaux et opérationnels	
II. LES MOYENS.....	p.5
2.1 Les structures d'accueil et bureaux	
2.1.1 L'Escale	
2.1.2 L'Etourne!	
2.2 L'information	
III. LE FONCTIONNEMENT.....	p.6
3.1 Les horaires	
3.1.1 Période scolaire	
3.1.2 Période de vacances scolaires	
3.2 L'accès au service et la participation aux actions	
3.3 Les informations pratiques	

A titre informatif : planning prévisionnel saison d'animation 2011 - 2012

Préambule

De sa création en octobre 1995 à l'année 2009, le service jeunesse municipal été placé sous l'autorité du chef du service sports, culture, loisirs et jeunesse de la ville de Cesson-Sévigné. **En 2010, la ville de Cesson Sévigné créé le service éducation-jeunesse.** A partir de cette date le service jeunesse évolue donc sous la coupelle du chef du service éducation-jeunesse.

C'est en février 1996 qu'un premier local pour les jeunes dans le centre-ville, appelé le « 13-23 », voit le jour. Comme son nom l'indique, ce lieu d'une surface de 60m² était ouvert aux jeunes cessonnois âgés de 13 à 23 ans. Cependant, vu le nombre croissant de jeunes à y venir, un espace d'accueil plus grand était nécessaire d'où la construction en 1997 de l'ESCALE (Espace Cessonnois de Loisirs, d'Animation et d'Expression).

La municipalité décide ensuite en 2006 de donner naissance à un nouveau lieu d'accueil jeune, l'Éternel, situé au sein du quartier de la Monniais.

Avec la création, en 2010, d'un service municipal entièrement dédié à l'enfance, la jeunesse et l'éducation, le service jeunesse voit s'amorcer un changement dans la façon de penser et organiser sont travail autour de la jeunesse cessonnoise. Pour la première fois depuis son existence, le service jeunesse, va pouvoir travailler en s'appuyant sur un projet éducatif réfléchi et rédigé par les élus et professionnels de l'animation. Ces nouvelles orientations éducatives permettront aux animateurs de multiplier des actions sur le territoire en direction des cessonnois tout en recevant l'appui de la municipalité, il s'agit d'un réel projet de service.

Ce projet est présenté et rédigé sous la forme d'un document appelé « Projet pédagogique ». C'est à travers ce document que les animateurs du service jeunesse font part de leurs objectifs pédagogiques, des axes de travail qu'ils se fixent et des moyens qu'ils mettront en place lors de cette nouvelle année d'Animation socioculturelle.

I. LES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES

1.1 RAPPEL DU PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif de la ville de Cesson-Sévigné a été réalisé en mai 2009 et sera d'actualité jusqu'à l'année 2012. Celui-ci a été rédigé par Madame David, Adjointe Education Jeunesse et Vie Citoyenne. Une réflexion entamée avec différents conseillers délégués et responsables de service ou de lieu d'accueil.

« Le projet éducatif traduit l'engagement de la municipalité, ses priorités et ses principes. Il définit le sens de ses actions, il fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. »

A la lecture de ce document, nous pouvons dégager les axes prioritaires définis par la Ville de Cesson Sévigné. Un rappel de ces axes est nécessaire car le service jeunesse s'appuiera sur ces thématiques pour élaborer les objectifs pédagogiques qui seront par la suite présentés dans ce document.

- Citoyenneté

Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie : échanges avec les élus, boîtes à idées, ...

- Solidarité

Promouvoir le sens du respect de l'autre, l'égalité des chances, inciter à la mixité dans les activités, sensibiliser les jeunes au handicap.

Favoriser les liens intergénérationnels : organiser des activités (jeux de société par exemple) entre les enfants/jeunes et les personnes âgées.

Organiser des activités qui concernent à la fois de jeunes enfants et des adolescents

- Protection de l'environnement.

Prise de conscience de l'environnement et des animations simples à mettre en œuvre pour le comprendre afin de le préserver (eau, sol, faune et flore, l'énergie, recyclage, les transports doux...)

- Prévention face aux addictions et conduites à risques

Sensibilisation face aux conduites addictives : alcool, drogue, anorexie, jeux vidéos, ...

Prévention des conduites à risques : en matière de sécurité routière notamment (alcool, drogue, vitesse)

- Accompagnement vers l'autonomie et la responsabilisation

Permettre à l'enfant et au jeune de développer leur esprit critique et de faire des choix.

Développer la notion d'apprentissage (au contact des autres)

Aider en particulier le passage du jeune à l'adulte : aide à la recherche d'emploi, de stages, de formations ...

1.2 LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Finalité :

Permettre aux jeunes de devenir des citoyens capables de comprendre, critiquer et transformer la société dans laquelle ils vivent.

But :

Mettre en œuvre une plus value éducative nécessaire à l'épanouissement des jeunes.

1.3.1 Objectifs fondamentaux :

- Faciliter l'autonomisation et la responsabilisation
- Accompagner la « période » adolescente
- Animer l'action démocratique et l'acte citoyen
- Favoriser l'esprit de solidarité
- Considérer l'environnement global
- Stimuler et cultiver l'esprit critique

1.3.2 Objectifs opérationnels :

- En permettant aux jeunes d'être acteur de leur développement social et culturel
- En encourageant les initiatives et la participation des jeunes dans le développement des projets
- En écoutant les jeunes et en prenant en considération leur parole
- En construisant avec et pour les jeunes des dispositifs leur permettant de « bien grandir »
- En informant et en programmant des actions de prévention.
- En permettant aux jeunes de s'investir de manière ludique et de différentes façons
- En valorisant l'expression et l'action des jeunes au sein de la cité
- En mettant en lumière leurs savoir-faire et compétences
- En provoquant l'échange et d'entraide
- En développant les liens inter générationnels
- En considérant les handicaps
- En sensibilisant à la solidarité internationale
- En initiant le lien entre le public, son cadre de vie et les terrains inconnus
- En créant une dynamique jeunesse dans les structures mais aussi sur le territoire

II. LES MOYENS

2.1 LES STRUCTURES D'ACCUEIL et BUREAUX

2.1.1 L'Escale (ESpace Cesson nais d'Animation, de Loisirs et d'Expression)

Il s'agit d'une maison des jeunes dont le local représente une superficie de 450 m² dédié à la jeunesse locale âgée de 10 à 23 ans. Cet espace se situe à côté du centre de la ville de Cesson Sévigné et donc à proximité de différents lieux d'activités dont le lycée Sévigné, le Palais des sports, le Carré Sévigné, le collège Bourchevreuil, le stade Roger Belliard...

Ce lieu d'accueil et d'activité est composé de différentes salles adaptables aux besoins du moment. On y trouve une salle de répétition équipée, une salle d'accueil informel, des salles annexes, un point informatique/internet ainsi que deux bureaux réservés au personnel du service jeunesse.

En plus des ces locaux, l'Escale dispose du matériel nécessaire à l'organisation de ses animations, actions et projets (jeux de société, matériel de cuisine, fournitures pour activités manuelles...).

2.1.2 L'Etournel

La Maison des jeunes de l'Etournel a ouvert en 2006. La Maison des jeunes est située à l'entrée du quartier de la Monniais. Sa proximité avec le centre ville de Cesson Sévigné l'ouvre sur le reste de la commune car l'Etournel est facilement accessible en bus, voies cyclables et piétonnes.

L'Etournel a une surface totale de 160m², au pied d'un collectif de quatre étages. Il est composé de deux salles faisant chacune 60 m² et équipées de rangements. On y trouve du matériel pédagogique (jeux, musique...) et un espace numérique (un poste équipé d'internet).

2.2 L'INFORMATION

Objectifs :

- Informer les jeunes et les parents sur l'actualité du service, son fonctionnement et les valeurs qu'il porte.
- Favoriser les échanges avec les jeunes du territoire
- Créer l'envie de s'impliquer dans la vie du service jeunesse et la dynamique de sa Cité

Le service jeunesse dispose de plusieurs outils pour communiquer :

- Le bulletin municipal (CIM tiré à 8800 exemplaires tous les 15 jours)
- Le site internet de la Ville
- Le Ouest France par le biais de la correspondante locale ou de l'infolocal.fr
- Les programmes édités par le service jeunesse et distribués dans les groupes scolaires et lieux publics fréquentés par les jeunes et les parents (mairie, piscine, commerces, etc.)

III. LE FONCTIONNEMENT

3.1 LES HORAIRES

L'aménagement des horaires a été pensé en prenant en considération différents facteurs et paramètres :

- les attentes et le rythme du public,
- le cycle scolaire des jeunes,
- la vie familiale et les autres relations sociales,
- les objectifs éducatifs et pédagogiques déterminés par les élus et les agents du service
- le rythme et les actions du service jeunesse
- Les possibilités et moyens d'accueil

3.1.1 En période scolaire

A l'Escale et à l'Etournel:

	Saison 2011/2012
LUNDI	FERME AU PUBLIC
MARDI	16h45-18h30 Accueil réservé à l'accompagnement à la scolarité
MERCREDI	14h-18h30 Accueil informel
JEUDI	16h45-18h30 Accueil réservé à l'accompagnement à la scolarité
VENDREDI	16h-18h30 / 20h30-23h (<i>Escale</i>) Accueil informel
SAMEDI	14h-18h00 Accueil informel

3.1.2 En période de vacances scolaires

A l'Escale et à l'Etournel:

	Saison 2011/2012
LUNDI	14h-18h30 Accueil informel (Escale et Etournel)
MARDI	14h-18h30 Accueil informel (Etournel) Activité (Escale+Etournel)
MERCREDI	14h-18h30 Accueil informel (Escale) Activité (Escale+Etournel)
JEUDI	14h-18h30 Accueil informel (Etournel) Activité (Escale+Etournel)
VENDREDI	14h-18h30 Accueil informel (Escale) Activité (Escale+Etournel)
SAMEDI	fermé

3.2 L'ACCES AU SERVICE

Pour bénéficier du service jeunesse de Cesson-Sévigné, le public doit dans un premier temps venir retirer un dossier d'inscription (fiche d'inscription, fiche sanitaire et règlement intérieur) et le retourner complété, signé et accompagné d'une photo d'identité et d'un euro. Cette inscription est valable du 01/07/n au 30/06/n+1 soit une « saison d'animation ».

Le public fréquentant l'accueil informel devra compléter une feuille d'émargement à son arrivée et à son départ. Ces informations sont nécessaires pour répondre aux exigences de la Caisse d'Allocation Familiale.

En plus de l'inscription au service jeunesse, le public désirant s'inscrire à des actions organisées par le service jeunesse devra procéder à une inscription activité par activité selon le « programme » proposé. Cette inscription ne sera enregistrée que si le règlement est effectué de suite.

Le remboursement d'activité se fera qu'en cas d'annulation de l'activité par le service organisateur ou sur présentation d'un justificatif (certificat médical...) de la part de l'inscrit.

Les jeunes qui bénéficient du service devront respecter le règlement intérieur qui leur a été transmis lors de leur inscription. Si celui-ci n'est pas respecté, il appartiendra à l'équipe d'animation et à la direction de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du jeune et du groupe.

3.3 INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICE JEUNESSE - Allée de Champagné - 35510 CESSON SEVIGNE

Tel Escalé : 02 99 83 52 00 - 06 46 60 16 36 – Téléphone Etournel: 02 99 83 09 68 - 06 11 90 03 65

service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr

www.ville-cesson-sevigne.fr

N° d'enregistrement de l'accueil auprès de la DDCSP P : 0350129-CL000311

Compagnie d'Assurances SMACL (protection des participants), N° de contrat : 035097 / Z

Compagnie d'assurances AXA (respons. civile afférente aux locaux), N° de contrat : 621 483 104

A titre informatif voici quelques actions que mènera le service jeunesse en 2011-2012

- *Projet "A nous la montagne" (action autofinancement et séjour hiver)
- *Conseil Municipal des Jeunes et ses différentes actions
- *Expositions : Transmusicales 2011 – découverte d'un pays...
- *Soirées-concerts Escal'en'Scène
- *Action Jeunes au cinéma
- *Projet cultures en Trans 2011
- *Point information jeunesse
- *Participation à la Nuit du sport et de la culture
- *Formation aux premiers secours PSC1
- *Projet sensibilisation à la sécurité routière
- *Projet Printemps de la jupe et du respect
- *Stage découverte du son et de la lumière
- *Projets rock n solex (course et reportage)
- *Participation à la Sortez c'est été
- *Projet Camp surf
- *Projet Japan expo
- *Projet construction d'un radeau
- *Suivi d'une Junior Association et ses projets (camp théâtre junior asso...)
- *Fête de fin d'été
- *Programmation activités et stages lors des vacances scolaires